



témoignage

François A.

33 ans, stagiaire en 2009/2010

« Transmettre passion et savoirs »

François a terminé sa formation de CAP Constructeur Bois le 4 juin 2010. Le 7 juin il était embauché en CDI dans une petite entreprise de la région caennaise spécialisée en Charpente et construction bois. Avec une formation initiale dans la menuiserie et un diplôme de charpente navale en poche, il a travaillé 3 ans en pose de fenêtres et « placo ». De 2004 à 2009, il a exercé le métier de commercial dans une entreprise de quincaillerie. Son goût pour la charpente et le travail du bois l'a naturellement amené à reprendre une formation pour compléter ses compétences et changer de situation professionnelle. Une adaptation facile au sein de cette formation compte-tenu de son parcours, qui a répondu à ses attentes en lui permettant d'aborder des techniques différentes et d'apprendre le métier de « charpentier pour maison ». Il a particulièrement apprécié de la part du formateur en charpente le fait qu'il a su transmettre sa passion et son savoir aux stagiaires.

Le domaine de la construction ossature bois que François a découvert, et qu'il met en œuvre aujourd'hui dans son nouvel emploi, a selon lui un avenir assuré. Les gens se tournent de plus en plus vers ce type d'architectures. Le diplôme ouvre également des perspectives d'activité dans le secteur plus traditionnel de la rénovation du patrimoine ancien, en particulier dans notre région. Originaire du Pays d'Auge - et ses maisons en colombages -, c'est un domaine auquel François est sensible.



témoignage

Jean-Guillaume GOUSSARD

Conseiller en Formation Continue

« Le bois, matière « verte » par excellence »

En 2006, déjà doté de dispositifs de formation aux métiers de la charpente et de la menuiserie, le GRETA du Calvados a souhaité faire évoluer son offre vers d'autres métiers du bois afin de répondre à la montée en puissance des constructions de maisons à ossature bois. L'enjeu majeur était de réussir à transmettre en 8 mois suffisamment de compétences en menuiserie, charpente et ossature à un public destiné à devenir Ouvrier Professionnel Qualifié dans les entreprises. Un pari osé quand le parcours type d'un professionnel du bois est idéalement composé d'un CAP Menuisier, d'un CAP Charpente et d'un complément en ossature, voire de poursuite de parcours en Brevet Professionnel. La pertinence de cette formation en matière de développement durable porte sur l'utilisation du bois, matière verte par excellence, et les compléments qui peuvent en découler : paille, terre, thermique du bâtiment... Nous y accueillons des demandeurs d'emploi, des salariés, voire des particuliers avec des niveaux de formations très diversifiés, de tous âges. L'attrance pour le bois et le développement durable est toujours présente. Ce diplôme est bien adapté aux contraintes actuelles de la formation professionnelle continue en termes de durée de parcours. Les stagiaires doivent être très motivés car ils devront pendant et après la formation acquérir sur le chantier les connaissances et compétences complémentaires au CAP leur permettant une intégration durable. Une dominante charpente est souvent demandée. C'est une contrainte du marché, beaucoup d'entreprises de charpente se lançant dans cette activité en expansion. L'insertion des stagiaires est pour l'instant assez difficile à estimer. Les métiers du bois sont porteurs et il est possible de s'insérer à condition de rester motivé (métiers difficiles physiquement). La mobilité professionnelle, quant à elle, est un atout car le développement de cette filière se développe de manière encore inégale dans les régions. Aujourd'hui la mise en œuvre de ce CAP fait partie intégrante d'une démarche plus globale d'orientation de nos formations vers le développement durable. Le GRETA a décidé de rapprocher l'ensemble des prestations proposées dans les domaines du BTP des problématiques de développement responsable. Ainsi, ce sont des lectures différentes des référentiels des diplômes qui permettent d'adapter les parcours en matière de compétences vertes.

Conditions d'admission

Niveau Certificat d'Etudes Primaires (C.E.P.) ou Certificat de Formation Générale (C.F.G.) avec ou sans expérience professionnelle, niveau V (CAP-BEP), avec une forte motivation pour les métiers du BTP. Bonnes conditions physiques.

Cette action est proposée aux demandeurs d'emploi via leurs structures d'accueil (Pôle emploi, PAIO, CAP Emploi, Missions locales). Pour les publics salariés, se renseigner auprès de l'organisme de formation





témoignage

Franck BOUVIER

Conseiller en Formation Continue
Chargé du Dispositif de Formation
du domaine bâtiment

« Une insertion satisfaisante »

Cette formation a pu accueillir sur 2009-2010 jusqu'à 63 stagiaires venant d'horizons et de régions divers (entreprises, associations, individuels, groupes).

L'expérience montre que l'insertion à l'issue de la formation est globalement satisfaisante puisque les compétences acquises répondent à une demande des entreprises qui sont de plus en plus sollicitées par les architectes ou maîtres d'œuvre sur la mise en œuvre de matériaux écologiques.

Cette formation présente plusieurs spécificités. Une partie des modules se déroulent sur des chantiers d'application réels – le GRETA bénéficie en effet de partenariats avec le Parc des Marais pour la thématique terre, enduits terre, enduits à la chaux d'une part et avec la Communauté de Communes de Cerisy la Salle pour la thématique pierre et enduits isolants. De plus, les stagiaires sont mis en contact avec un réseau d'entreprises pour la recherche du stage. Ils sont invités à l'évènement sur l'écoconstruction ECO Fab d'Amblie (14) afin de témoigner de leurs nouvelles expériences et d'enrichir leur réseau de professionnels dans le domaine de l'éco-construction.

La formation est construite autour de compétences de professionnels, de chargés de mission et de professeurs de l'éducation nationale, ce qui lui confère une diversité d'approches et une richesse de contenus.



témoignage

Marc A.

25 ans, stagiaire en 2010

« Ma motivation : retravailler des matériaux laissés à l'abandon »

Marc est enthousiaste quand il parle de sa formation. Il l'a suivie de mars 2010 à fin juin 2010. Il a réalisé trois stages, qui l'ont particulièrement intéressé en travaillant chez des particuliers.

Titulaire d'un diplôme de CAP Maçon depuis 2005, il a toujours travaillé comme maçon en intérim.

Passionné par la rénovation, il a ensuite souhaité se spécialiser dans l'éco-construction. Dès février 2010, il était en recherche d'une formation. Il a pu intégrer le GRETA des Estuaires en mars 2010.

Sa motivation : retravailler des matériaux laissés à l'abandon (la terre, la chaux, le plâtre, les matériaux naturels, le chanvre). Il souhaite toujours être maçon mais dans la rénovation. Selon lui, ce secteur se développe surtout dans le sud de la France. Quelques entreprises commencent à voir le jour en Basse-Normandie.

Actuellement en recherche d'emploi, Marc ne souhaite pas pour autant déménager. Il est optimiste car ce secteur semble se développer très rapidement en région. Il a bon espoir de voir une entreprise de maçonnerie de rénovation s'ouvrir dans un périmètre proche de chez lui. De plus, les entreprises de ce secteur sont en continuelle recherche de personnels qualifiés.

Pour suivre cette formation, il conseille d'être titulaire d'un diplôme du bâtiment ou d'une expérience professionnelle.

La formation, très complète, lui a beaucoup plu. Les formateurs étaient tous très intéressants.

Conditions d'admission

La plupart des personnes intégrant cette formation disposent d'une expérience dans le domaine du bâtiment et/ou sont diplômées, de préférence, d'un premier niveau de formation (type CAP maçon).

Cette action est proposée aux demandeurs d'emploi via leurs structures d'accueil (Pôle emploi, PAIO, CAP Emploi, Missions locales). Pour les publics salariés, se renseigner auprès de l'organisme de formation

